

SAINT-GERMAIN-DE-JOUX

01130

Tél: 04.50.59.81.51 Fax: 04.50.59.85.03

mairiestgermaindejoux@wanadoo.fr

COMPTE – RENDU

Réunion du Conseil Municipal

du 14 septembre 2020

Convocation du 8 septembre 2020

« Session ordinaire »

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, le lundi 14 septembre 2020 à 20 heures en Mairie, sous la Présidence de M. Gilles THOMASSET, Maire.

Etaient présents : GHÉRARDI Jean-Michel, CHARPY Pierre adjoints - ARAUJO DA SILVA João, BERTRAND Benjamin, CECILLON Christelle, DA SILVA John, DINGER Bayram, DINGER Ramazan, DRIDI Hana, GARDIEN Stéphane, GHÉRARDI Delphine, MARTINS DO REGO Samuel, MÜLLER Julien, TAY Nurcan.

Samuel MARTINS DO REGO est élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : prime exceptionnelle COVID.

Après avoir accepté cette proposition, à l'unanimité, le conseil municipal :

APPROUVE les comptes rendus des séances des 3 et 10 juillet 2020

ACCEPTTE le paiement des factures présentées.

ACCORDE la gratuité des loyers au directeur du « Bar des Amis », du 5 février au 31 août 2020 en raison des travaux de rénovation effectués par Monsieur OULHRIR et de la fermeture de l'établissement pendant toute la période du confinement.

AUTORISE Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de la prime exceptionnelle COVID.

FIXE à 3.10 € le prix du repas à la cantine scolaire, à 4.35 € le prix du repas occasionnel, à 6.85 € le prix du repas livré aux adultes, à partir du 1^{er} octobre 2020.

DEMANDE l'application du régime forestier aux parcelles B 881 et B 886 afin de pouvoir les gérer et les mettre en valeur.

APPROUVE la signature du procès-verbal de mise à disposition des biens relatifs aux compétences eau, assainissement et eaux pluviales au profit de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien.

DEMANDE de fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays Bellegardien pour l'aire de jeux du city stade à hauteur de 50 % et une subvention à la région AURA de 30 %. Le devis s'élève à 21 364.70 € H.T.

DEMANDE de fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays Bellegardien pour la Défense Contre l'Incendie au hameau de Marnod (DECI) à hauteur de 50% et une subvention au titre de la DETR de 30%. Le devis s'élève à 43 959.58 € H.T.

SOLLICITE la région Auvergne Rhône Alpes afin d'obtenir une subvention de 80 % concernant l'étude de faisabilité d'hydroélectricité en autoconsommation pour la station d'épuration. Montant du devis : 6 390.00 € H.T.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal est informé :

- de la demande d'Orange d'installer une antenne 4G au hameau d'Arcis.
- de l'intérêt porté par l'ancien conseil quant à l'acquisition de l'ancienne scierie Neyron, route de la Tournerie.
- de la proposition de Monsieur LOPEZ CESAR Augusto de donner à la commune sa maison en ruine sise route des Carpates.
- de la volonté de Madame Marie-Claude GRANDCLÉMENT, ancienne adjointe, de faire un don à la commune afin de financer une partie des jeux du city stade.
- de la restauration du terrain du square de « la mère Nestor » et de la cabane sise à l'Aftaz .
- du devis engagé avec l'entreprise VALET concernant le changement d'une partie des chéneaux de l'Eglise.
- du devis engagé avec la marbrerie du Sorgia concernant l'installation d'un columbarium.
- de la rénovation des WC publics : il reste à terminer les peintures intérieures et la façade.
- de la mise en accessibilité du « Bar des Amis : le passage côté terrasse est à améliorer par la pose d'une rampe et l'installation d'une porte à deux battants.
- du résultat de l'inspection détaillée de la passerelle des Marmites à l'initiative de la CCPB.
- du zonage proposé au PLUIH de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) au stade de Longefand.
- de l'avancement du PLUIH.
- de l'enquête publique concernant le projet du SCOT, du 23 septembre au 30 octobre.
- de l'isolation des combles du bâtiment mairie école dans le cadre de l'opération : ISOL 01.
- de la nécessité de moderniser le parc de l'éclairage public.
- Des modalités d'organisation des élections sénatoriales. Les grands électeurs sont convoqués à voter le 27 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Le Maire
Gilles THOMASSET